

PROGRAMME D'ACTION
2013 - 2018



RSDE STEU :

Les documents d'appui pour la réalisation des diagnostics à l'amont

1^{er} document : le CCTP de l'ASTEE

Contexte :

- CCTP rédigé par la commission assainissement de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement)
- Relu et validé par le ministère et les agences de l'eau.

Objectifs :

- Identifier les **origines** des substances devant faire l'objet d'une mesure de réduction ;
- Proposer un **plan d'action** à l'échelle de la collectivité permettant de réduire les émissions : identifier les solutions techniques en évaluant leur efficacité
- Argumenter les **absences de solutions** réalistes (techniquement, économiquement...)

<https://www.astee.org/>



Contenu du CCTP de l'ASTEE (1/2)

Etape 1 : Cartographie des réseaux

- Données utilisées : SDA, zonage pluvial, ICPE...
- Livrable : **fichier cartographique** avec localisation des bassins versants, des réseaux, des établissements raccordés...

Etape 2 : Identification des émissions de substances

- Données utilisées : **bibliographie** pour faire le lien entre substances et activités
- Livrable : liste hiérarchisée des sites potentiels et avérés mais aussi **des autres sources** (pluvial, atmosphère, agricoles, domestiques...)

Contenu du CCTP de l'ASTEE (2/2)

Etape 3 : Plan d'actions

Livrables :

- Les **actions prioritaires** à mener pour réduire les émissions avec une estimation du coût et du gain en terme de réduction de substances
- Les **freins** à la mise en œuvre de ces actions
- Les propositions d'actions complémentaires : sensibilisation / communication / **diffusion de bonnes pratiques**, amélioration de la connaissance (exemple : visites d'industriels).

Option : Investigations complémentaires

- Analyses chimiques et/ou autres outils (type bioessais).

2ème document : Une note bassin

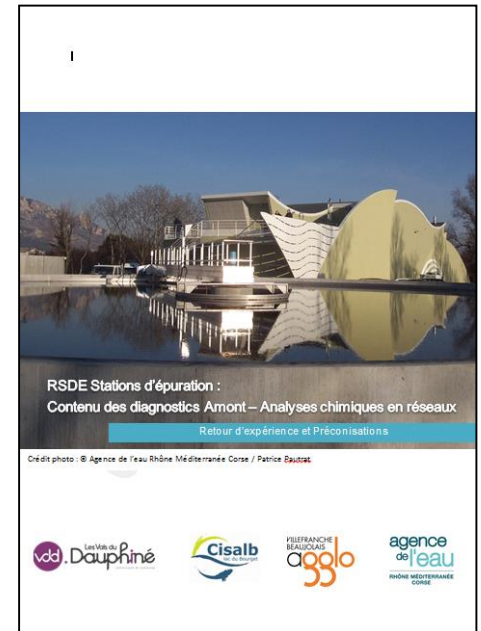
Contexte :

- Note rédigée par des collectivités ayant mis en œuvre des campagnes de mesures de micropolluants en amont de leur STEU
- Relu et validé par les 3 réseaux « opérations collectives » du bassin : ARPE, ASCOMADE et GRAIE

Objectifs :

- Centralisation des **REX** du bassin
- Présentation des **conditions préalables** nécessaires et des **objectifs atteignables**

<https://www.sauvonsleau.fr/>



Contenu de la note bassin (1/2)

Ce qu'il faut retenir :

- **Pas de résultats probants** pour la recherche des sources
- Difficultés de faire le lien entre les substances quantifiées en sortie d'industries, sur le réseau et en entrée de station : dilution et/ou dégradation de la substance dans le réseau...
- Des analyses qui peuvent être utiles pour compléter le diagnostic d'un territoire (zones ou substances à enjeu), même si pas de différence notable selon les secteurs (Zone industrielle, commerciale, d'habitation...)
- **Des prérequis indispensables... mais coûteux :**
 - cartographie des réseaux d'assainissement et pluviaux et des entités raccordées pour un choix pertinent des points de prélèvements
 - respect des règles de l'art pour le prélèvement et l'analyse des micropolluants (prélèvement 24h...)
 - Réalisation de plusieurs campagnes pour observer les variabilités
 - Expertise requise pour l'interprétation des résultats d'analyses



Merci de votre attention

Contact :

Sophie Gavaille – 04 26 22 31 93
sophie.gavaille@eaurmc.fr